

Communiqué de Presse  
13 novembre 2018

Vélo et Mobilité

## **AGIR et le Club des villes et territoires cyclables partenaires pour le développement du vélo**

Le 8 novembre dernier, à l'occasion des Journées AGIR 2018 à Chartres, Jean-Luc RIGAUT, Président d'AGIR et Michel GILLOT, Vice-Président du Club des villes et territoires cyclables, ont signé une convention de partenariat entre les 2 associations. Ce partenariat a pour objectif de développer une coopération fondée sur une meilleure complémentarité de leurs actions.

Ce partenariat propose notamment :

- de proposer une offre de formation dédiée au vélo et aux mobilités actives au sein de l'organisme de formation d'AGIR et d'ouvrir ces formations aux adhérents du Club des villes et territoires cyclables
- d'apporter une assistance opérationnelle aux adhérents des 2 associations pour les aider à mettre en œuvre et orienter leurs politiques publiques de mobilité durable
- de faciliter la participation mutuelle des adhérents aux manifestations, séminaires et journées d'études organisés par les 2 associations.

Il prévoit en outre l'organisation d'événements communs, le premier étant une Journée d'échanges sur le thème « **Place et atouts du vélo dans la mobilité du quotidien** » du 13 décembre en partenariat avec l'Association des Maires de France (AMF) et dans ses locaux.

### **Contact presse**

AGIR / Magalie DUJEANCOURT : 01 53 68 04 17

Club des villes et territoires cyclables / Diane GUILBOT 01 56 03 92 14 - 06 45 04 15 91